

# **La vulnérabilité des étudiants au prisme de leur alimentation**

---

Patrice de La Broise  
Professeur en Sciences de l'information et de la  
communication  
Université de Lille – Laboratoire Gériico  
[patrice.de-la-broise@univ-lille.fr](mailto:patrice.de-la-broise@univ-lille.fr)

## Résumé

L'article rend compte partiellement des résultats d'une recherche portant sur les vulnérabilités et l'alimentation des étudiants lillois en éclairant centralement les représentations de la vulnérabilité étudiante par les instances universitaires puis, plus spécifiquement, les représentations de leur vulnérabilité alimentaire. Après une revue de la littérature en sciences humaines et sociales permettant de discerner, dans la diversité des acceptions de la vulnérabilité, la construction épistémologique d'un concept, l'article entend instruire le dossier d'une vulnérabilité des étudiants. S'il ne s'agit pas de contester la réalité d'une paupérisation, la « fabrique de la vulnérabilité » mérite qu'on interroge les politiques publiques et académiques à l'égard d'un public spécifique, et néanmoins pluriel, dont les maux ne constituent pas des attributs.

**Mots-clés** : vulnérabilité, étudiant·es, alimentation, institution, politique

## Abstract

This paper gives a partial account of the results of research into the vulnerabilities and diets of students in Lille, focusing first on the representations of student vulnerability by university authorities and then, more specifically, on representations of their dietary vulnerability. Following a review of the literature in the humanities and social sciences, which allows us to discern the epistemological construction of a concept in the diversity of meanings of vulnerability, the article sets out to examine the case for student vulnerability. While it's not a question of disputing the reality of impoverishment, the "manufacture of vulnerability" merits an examination of public and academic policies towards a specific, yet plural, public whose ills are not attributes.

**Keywords**: vulnerability, students, food, institution, policy

## Introduction

« Comment mesurer les situations de vulnérabilité étudiante et en identifier les facteurs de risque ainsi que les publics les plus exposés ou à l'inverse les plus protégés ? ». C'est sur cette interrogation que l'Université de Lille introduit en février 2020 son rapport d'enquête sur la vulnérabilité étudiante. Dans la France d'alors, la pandémie n'a pas encore été déclarée. Elle le sera un mois plus tard, percutant l'ordinaire de trois millions d'étudiants français et près de 80 000 pour la seule université de Lille.

Tous n'ont pas été touchés d'égale manière. Mais l'évolution des indicateurs de vulnérabilité entre 2019 et 2022 témoigne de la violence de l'impact. L'enquête dont nous rendons compte ici a été télescopée par la crise sanitaire. De fait, les messages de sensibilisation à une alimentation saine et équilibrée ont laissé place à une communication de crise, aussi dramatique que révélatrice des fragilités de la sphère académique et de ses publics. Cette situation d'urgence a également révélé une responsabilité sociale des universités traduite en mots et en actes depuis plusieurs années sur les campus. À la diversité des acteurs et de leurs discours (informationnel, préventif, éducatif, politique) correspondent des initiatives multiples où les valeurs de solidarité (ex. : épiceries solidaires), de civisme (ex. : circuit court) et de savoir-vivre forment l'axiologie d'une vulnérabilité alimentaire, laquelle est aussi informationnelle. Nombre d'étudiants, parmi les plus pauvres et isolés, ont subi de plein fouet l'épreuve matérielle, sanitaire et psychologique d'une crise sans précédent. Et l'on hésite même à parler de vulnérabilité quand celle-ci est mise à l'épreuve des confinements.

Après une revue de la littérature en sciences humaines et sociales nous permettant de discerner, dans la diversité des acceptions de la vulnérabilité, la construction épistémologique d'un concept, nous voudrions instruire le dossier d'une vulnérabilité des étudiants. S'il ne s'agit pas de contester la réalité d'une paupérisation, la « fabrique de la vulnérabilité » mérite qu'on interroge les politiques publiques et académiques à l'égard d'un public spécifique, et néanmoins pluriel, dont les maux ne constituent pas des attributs. Notre contribution à ce numéro est modeste en ce qu'elle réduit la focale sur la vulnérabilité alimentaire des étudiants ; elle ambitionne toutefois d'en éclairer la construction épistémologique, sociale et politique.

### **1. À l'approche des vulnérabilités estudiantines : une enquête et ses méthodes**

L'enquête conduite à l'université de Lille s'est déployée en trois temps. Elle a débuté par six entretiens semi-directifs d'une durée d'une heure environ avec les responsables des services et partenaires de l'université impliqués, localement, dans

les politiques d'alimentation des étudiants<sup>1</sup>. Ces interlocuteurs ont ainsi été interrogés sur la vulnérabilité alimentaire des étudiants et les mesures prises pour y remédier.

Par ailleurs, nous avons mené quatre entretiens collectifs (*focus groups*) d'une durée d'une heure environ, sur trois campus de l'Université de Lille, impliquant la participation de 23 étudiants, dont 17 femmes et 5 hommes. Ces participants, âgés de 18 à 23 ans, étaient inscrits en deuxième ou troisième année de licence dans des filières variées (sociologie, langues étrangères appliquées, information-communication, physique et informatique). Leur recrutement s'est effectué en sollicitant notamment les étudiants des enseignants-chercheurs de l'équipe du projet, ainsi qu'avec l'assistance d'une « personne-contact » pour les étudiants inscrits en physique et informatique. Aucune sélection préalable n'a été effectuée concernant leur profil sociodémographique. Ces échanges ont été conduits sur la base d'un guide d'entretien préstructuré abordant cinq thèmes principaux : les pratiques alimentaires, les pratiques informationnelles, la circulation d'informations sur l'alimentation au sein de l'université, la vulnérabilité des étudiants en général, et notamment en termes alimentaires. Partant du principe que l'entretien collectif est un « outil approprié à la saisie du sens partagé » (Duchesne et Haegel, 2008, p. 37), l'objectif principal était de saisir les prises de positions en interaction. Malgré l'imposition de certains thèmes, les participants avaient ainsi l'opportunité de diriger la discussion vers d'autres orientations.

Notre protocole d'enquête intégrait parallèlement l'analyse sémio-pragmatique d'un corpus d'affiches, plaquettes et d'autres artefacts infocommunicationnels diffusés sur le campus de Pont de Bois de l'Université de Lille, à Villeneuve d'Ascq, entre septembre 2020 et septembre 2022. La plupart de ces artefacts ont été repérés *in situ*, affichés aux murs des couloirs des bâtiments du campus, mis à disposition sur des stands ou des présentoirs. D'autres nous ont été fournis par les services de l'Université de Lille, notamment par le Centre de santé des Étudiants ainsi que par le service de la communication du CROUS. Quelque 67 affiches et 47 plaquettes ont été ainsi collectées et analysées afin d'identifier les acteurs qui en étaient à l'initiative, les visées, les savoirs sur l'alimentation mobilisés et les registres de la vulnérabilité sur lesquels ces dispositifs étaient censés intervenir.

---

<sup>1</sup> Vice-Présidence Vie de campus et vie étudiante (VCVE), Vice-Présidence Université citoyenne et accompagnement des publics fragilisés (UCAP), Direction du Développement Durable et de la Responsabilité Sociale (DDRS), Direction de la vie étudiante (DVE), Direction du Service Universitaire de Prévention et de Promotion de la Santé (SUMPS) et Direction du CROUS Nord Pas-de-Calais.

## 2. De quelques épistémologies de la vulnérabilité en sciences sociales

Les ambiguïtés de la notion de vulnérabilité ont été maintes fois discutées par la recherche en sciences sociales : psychologues, sociologues et anthropologues, philosophes, historiens et politologues ont méticuleusement déconstruit ce que les politiques et les médias envisagent surtout comme exposition de groupes sociaux, voire de l'humanité tout entière, à un péril.

Au demeurant, la profondeur du champ sémantique de la vulnérabilité le dispute à la largeur d'un champ lexical où croisent, entre autres, les notions de sensibilité, fragilité et précarité. « Le terme a peu à peu connu, depuis les années 1970 mais en particulier 1990, un succès transdisciplinaire et, sous sa forme anglaise *vulnerability*, international » (Bodriez-Dolino, 2016 ; Thomas, 2010). Sa conceptualisation, éminemment polyphonique, opère d'abord dans le champ de la psychologie, avant de gagner progressivement les domaines de la sociologie en contexte de crises multiformes (crises du modèle salarial fordiste, du politique, du religieux, de la famille...) que « l'exclusion », notion forgée dans les années 1960, ne suffit plus à traduire. C'est d'ailleurs pourquoi « les sociologues de la pauvreté-précarité lui ont peu à peu préféré d'autres termes plus processuels : "désaffiliation" (Castel, 1995) ou "disqualification" (Paugam, 2009) ».

D'aucuns imputent volontiers l'émergence de la notion de vulnérabilité à une « société du risque » (Beck, 2001) et à la « montée des incertitudes » (Castel, 2009). Mais cette lecture macrosociologique tend à globaliser et euphémiser les rapports de domination et de distension du lien social. De même, et contre une anthropologie « disjonctive » dialectisant les individus et phénomènes, une anthropologie « conjonctive » s'est faite jour, « fondée sur la reconnaissance de la troublante possibilité d'être tout à la fois capable et incapable, responsable et irresponsable, autonome et hétéronome » (Bodriez-Dolino, 2016). Ainsi, sommes-nous « vulnérables, mais disposant pourtant toujours aussi de ressources mobilisables » ; « potentiellement fragiles, susceptibles de verser dans l'hétéronomie [...], mais toujours aussi susceptibles de se reprendre, de se ressaisir, disposant toujours de capacités minimales sur lesquelles s'appuyer pour retrouver davantage d'autonomie » (Génard, 2014, p. 42-44). De la « vulnérabilité » à la « capacité », on voit ici comment les politiques (médico)sociales peuvent tirer argument de l'*empowerment*, pour « enrôler » et, ce faisant, « responsabiliser » les « ayants droit ».

### 2.1. De l'institution à la politique de la vulnérabilité

En dépit de son ambiguïté et de son ambivalence, « la vulnérabilité offre des ressources analytiques réelles pour peu que l'on accepte le dépassement de la réduction ontologique, fréquente quand cette thématique est abordée et que l'on ouvre la réflexion à une approche élargie, pour peu que l'on se refuse à prendre pour centre

l'être – ou la catégorie – vulnérabilisé. En d'autres termes, elle présente un intérêt soutenu à condition de ne pas limiter son usage à des univers de démunition matérielle ou de nonaccès à des biens ou des services, de ne pas enfermer l'analyse dans un statut particulier de fragilité avérée ou dans une essentialisation de l'exposition au risque » (Soulet, 2005, p. 24).

Dans la diversité des approches critiques, une politique de la vulnérabilité, inspirée par Butler, retient particulièrement notre attention en ce que la philosophe ne l'envisage pas comme simple exposition aux actions des autres, mais conformée par des « attentes normatives » entre les sujets. « L'idée d'attentes normatives permet d'envisager la vulnérabilité comme apparaissant nécessairement en même temps qu'un horizon d'obligations (remplies ou non) et de raisonnements normatifs, et comme se matérialisant à même les interactions et les relations sociales » (Ferrarese, 2019, p. 83). Et Ferrarese de conclure sur « l'institution de la vulnérabilité » en convoquant la Théorie critique dont participent Habermas<sup>2</sup>, Castoriadis<sup>3</sup> et Honneth<sup>4</sup> : « Les attentes normatives sont le lieu d'appropriation des normes, en tant qu'elles me concernent, en tant que je peux y prétendre. Elles sont au cœur de la co-production de l'intersubjectivité et du sujet, mais elles font également signe vers un ordre social et normatif. Elles instituent enfin le régime des manquements. C'est dans toutes ces dimensions qu'elles constituent des institutions. C'est dans toutes ces dimensions qu'elles ont un caractère d'indisponibilité, d'agentivité, et de contrainte. » (Ferrarese, 2019, p. 87).

Mais c'est surtout le passage de l'institution à la politique de la vulnérabilité qui retient ici notre intérêt, sachant que les attentes normatives sont diversement distribuées et publicisées : « [...] il s'agit de distribuer la préoccupation et le désintérêt politiques, pour les formes, les sévérités, mais aussi les réponses aux vulnérabilités. Et avec cette répartition de la dicibilité publique, de la pertinence politique de certaines attentes, de la qualification « vulnérabilité », et enfin des obligations d'y répondre, est également distribuée la force de la publicité inhérente à la saisie d'un problème par le politique » (Ferrarese, 2019, p. 89). Cette distribution est, on le devine, inégale en ce que la « mise à l'épreuve » du politique opère diversement selon les formes de vulnérabilité affectant un individu ou une classe d'individus (Pettit, 2004) et leurs phénoménalités respectives.

---

2 Habermas, J. (2006). *Morale et communication* (traduit par C. Bouchindhomme). Coll. Champs. Paris : Flammarion.

3 Castoriadis, C. (1999). *L'institution imaginaire de la société*. Coll. Points. Paris : Seuil.

4 Honneth, A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance* (traduit par P. Rusch). Paris : Cerf.

### **3. La vulnérabilité étudiante : une catégorisation sociologique à discuter**

La vulnérabilité sociale, « notion en construction » (Thomas, 2010 ; Becquet, 2012), pourrait être entendue comme un pléonasme si elle ne permettait pas d'insister sur « des processus sociaux ou des interactions sociales qui rendent les personnes vulnérables ou qui les inscrivent dans une situation, un contexte, un processus de vulnérabilité » (Roy, 2008, p. 14).

En proposant de substituer la compréhension d'un processus à une condition et d'inscrire ce processus à la conjonction de facteurs économiques, sociaux et symboliques, la notion d'exclusion avait déjà largement contribué à actualiser les questions de solidarité, de socialisation et de citoyenneté. Sans nier les réalités sociales qu'elle recouvre, cette notion est un « prisme que ne suffit plus au travers duquel se donnent à voir des phénomènes plus larges et plus centraux » (Soulet, 2005, p. 25). Pour expliquer ce glissement d'une notion à l'autre, de l'exclusion à la vulnérabilité, le sociologue avance ici l'hypothèse d'une « modification structurelle de l'être-ensemble » dans un « contexte sociétal d'incertitude et de report de responsabilité sur les individus » ; « ceux qui ne peuvent, en raison d'un déficit personnel, des singularités de leur trajectoire biographique et/ou de leur position dans la structure sociale, participer de manière active à la production continue de la vie collective, se voient alors fortement fragilisés » (Soulet, 2005, p. 27).

#### **3.1. Une appellation générique pour les maux multiples d'un public hétérogène**

Si la prétention universelle de la notion lui vient d'être bien plus englobante que toutes les catégories antérieurement utilisées pour désigner les individus en difficulté (Brodiez-Dolino, 2016), une politique de la vulnérabilité ne peut cependant pas faire l'économie d'une action catégorielle. De fait, les vulnérabilités sont plurielles : celles des personnes physiques conduisent à considérer leurs caractéristiques : âge, état de santé, genre, handicap, etc. ; de même celles des personnes morales invitent à tenir compte de leur statut (entreprise, association, administration, etc.).

Entre deux écueils, la globalisation et la catégorisation, une politique de la vulnérabilité oblige, pour servir l'action, à une sociologie des « publics vulnérables ». Or cette sociologie, si elle existe, ne peut être éclairante que si l'on considère les « cadres » (sanitaire, familial, géopolitique, professionnel, etc.) de la vulnérabilité et les identités de celles et ceux qui peinent à s'y inscrire, à y demeurer ou à s'y soustraire. Le cadrage, dont Butler (2010) soutient à juste titre qu'il ne contient jamais totalement la scène qu'il entend déterminer, interroge ici la possibilité d'en appeler à une « vulnérabilité étudiante » dont le cadre scolaire ou universitaire ne suffit assurément pas à contenir la multi-variabilité sociologique, entendue tout à la

fois comme l'hétérogénéité d'un groupe social et l'intersectionnalité des formes de domination qui le traversent.

Malgré les appellations inopérantes de « jeune(s) » et de « jeunesse » (Dubet, 2010) pour désigner une catégorie sociale éparse et disparate regroupant « les moins de 25 ans », les sciences sociales en usent encore – faute de mieux ? – pour parler de « jeunes vulnérables » ou de « jeunes en situation de vulnérabilité ». Il y a là un double étiquetage (Becker, 1963/1985) dont le risque n'est pas tant celui de la stigmatisation que de la confusion.

Au demeurant, « la notion de vulnérabilité ne tient pas compte de la manière dont est généralement définie la jeunesse, à savoir comme un âge de "l'apesanteur sociale" ; cette qualification renvoie au fait qu'elle est un âge structuré autour de la construction identitaire et de la conquête statutaire, le tout en référence à deux mondes sociaux qui ont leurs normes et leurs dynamiques propres, le monde juvénile et le monde adulte » (Becquet, 2012, p. 51).

A contrario, l'adoption d'une conception extensive de la vulnérabilité conduirait à considérer que les jeunes seraient vulnérables au même titre que le reste de la population. Ils se construiraient en tant qu'individus et s'intégreraient dans la société dans un contexte d'incertitude où leur vécu et leur parcours seraient le résultat de l'articulation entre, d'un côté, leurs ressources sociales et, de l'autre, leur capacité à s'adapter aux normes sociales et à accepter individuellement les conséquences de leurs choix (Becquet, 2012).

Si les idéaux-types (« vaincus », « galériens », « errants ») proposés par Becquet nous semblent contestables en ce qu'ils tendent à fixer des états plus qu'ils ne traduisent des processus, nous partageons plus volontiers ses conclusions : « la vulnérabilité permet surtout de requalifier des phénomènes déjà repérés par ailleurs. Ainsi, les analyses des conséquences de l'allongement de la jeunesse, bien qu'elles ne s'y réfèrent pas directement, mettent en évidence des états, des situations ou des processus de vulnérabilité qui semblent s'accroître actuellement mais qui sont aussi considérés comme inhérents à cet âge de la vie » (Dubet, 2010, p. 14). Il n'y a pas là ni relativisme, ni déterminisme à considérer, à la suite de Dubet, que « la jeunesse est moins un statut qu'elle n'est un ensemble d'épreuves qui obligent les acteurs à construire leur propre expérience » (Dubet, 2010, p. 14).

### 3.2. La vulnérabilité des étudiants mise en indicateurs

Notre enquête exploratoire procédant par entretiens semi-directifs, les directions de l'université et du CROUS, comme aussi les responsables du service universitaire de prévention et de promotion de la santé (SUMPS), ont pu justifier de leur action et s'exprimer sur leurs représentations de la vulnérabilité étudiante<sup>5</sup>. L'alimentation,

---

<sup>5</sup> Nous ne rendons compte ici, au titre d'une « fabrique de la vulnérabilité alimentaire des étudiant·es », que du point de vue des instances universitaires et des actions qu'elles conduisent à leur endroit. Une

bien que centrale dans notre questionnement, est un facteur parmi d'autres identifiés par le réseau des observatoires de l'enseignement supérieur, Resosup, et son groupe de travail sur les conditions de vie des étudiants créé en 2012. La construction tardive d'un indicateur national de mesure de la précarité témoigne à ce titre d'une prise de conscience, comme aussi de la difficulté à élaborer une méthode garantissant la comparabilité des résultats.

Semblables aux pièces d'un domino, les vulnérabilités sont cumulatives, les unes entraînant souvent d'autres. À grands traits, nos interlocuteurs se risquent néanmoins à discerner des besoins « physiologiques » (se loger, se nourrir, se soigner) d'autres plus « psychologiques » (crise d'adolescence, perte de repères et de confiance, troubles du comportement). Mais la distinction est artificielle ; elle vient surtout prioriser les urgences quand la multiplicité et l'interdépendance des facteurs contrarient fortement la difficulté à intervenir de manière rationnelle. Quelles que soient l'exhaustivité d'une liste ou la pertinence des seuils ou des pondérations de multiples critères, l'évolution d'une vulnérabilité déclarée, à l'université de Lille, entre 2019 et 2022 ne laisse aucun doute sur une dégradation exprimée par les étudiants de leurs conditions de vie.

---

analyse sémiotique et le recueil de la parole des étudiants ont été respectivement réalisés par Simona De Iulio et Cristina Romanelli dans le cadre de la recherche.

Critères	%	Rappel enquête 2019	Évolution 2022/2019
Se sentir mentalement en mauvaise santé	35%	30%	+5
Difficultés financières telles qu'il est impossible de faire face aux besoins	32%	25%	+7
Difficultés à trouver un logement	27%	21%	+6
Renoncer à consulter un professionnel de santé pour raisons financières	26%	20%	+6
Travail indispensable pour vivre	25%	18%	+7
Se sentir physiquement en mauvaise santé	24%	14%	+1
Ne pas manger à sa faim de manière répétée pour des raisons financières	21%	13%	+8
Se sentir souvent seul	18%	14%	+4
Ne pas bénéficier de l'aide des proches en cas de difficultés financières	7%	8%	-1

**Tableau n°1.** Critères de vulnérabilité, part dans la population étudiante de l'Université de Lille, évolution entre 2019 et 2022<sup>6</sup>

Précarité ? Vulnérabilité ? Les mots sont hésitants pour parler des étudiants, tant leur sociologie est complexe. L'*homo vulnerabilis* (Damus, 2016) ne se laisse pas enfermer dans une catégorie, moins encore que l'*homo academicus* (Bourdieu, 1984):

*Il n'y a pas d'étudiant typique. Il n'y a pas de profil type d'étudiant. Tous les étudiants, quelque part, ont des problématiques individuelles différentes. Donc l'idée d'un profil type de l'étudiant vulnérable me paraît très stigmatisante pour ceux qu'on enfermera dans des cases. (ent. VCVE)*

*J'ai des étudiants jeunes parents, des étudiants en formation continue, des étudiants en exil, des étudiants salariés... Donc je pense qu'il faut se garder de penser qu'on peut avoir une espèce de portrait type de l'étudiant et, justement, permettre à chacun de se sentir appartenir à une communauté universitaire. (ent. UCAPF)*

De fait, entre 2019 et 2022, « toutes les catégories de population sont concernées par cette dégradation des conditions de vie [...] Ainsi, les étudiants décohabitants (ne vivant plus exclusivement chez leurs parents pendant l'année universitaire), et

<sup>6</sup> ODiF Université de Lille (2020). *La mesure de la vulnérabilité étudiante, étudiants de l'Université de Lille en 2018-2019*. Études & Enquêtes n°29.

plus particulièrement les étudiants internationaux (de nationalité étrangère ayant obtenu le bac, ou titre équivalent, à l'étranger), qui étaient déjà les plus exposés au risque, ont vu leur part d'étudiants vulnérables croître plus fortement, par rapport aux autres étudiants, entre les deux périodes d'observation. De même, les femmes sont encore un peu plus vulnérables que les hommes, les boursiers et les étudiants aux origines sociales plus modestes sont également plus fortement impactés que les autres étudiants, par cette dégradation des conditions de vie » (ODiF, 2024).

Les stigmates, au sens des marques distinctives laissées par les épreuves, sont seulement les indices à partir desquels le pragmatisme – politique, administratif ou technique – fonde ses priorités. Chaque responsable, de là où il parle et agit, se fait une image de l'étudiant vulnérable dont il n'est pas sûr qu'elle soit partagée par l'ensemble des acteurs engagés dans les missions de l'université :

*Je pense qu'aujourd'hui personne n'est capable de définir véritablement ce qu'est la vulnérabilité : si c'est de la vulnérabilité au sens de l'étudiant qui se dit vulnérable, si c'est une vulnérabilité au sens de l'émotion qu'on a vu d'ailleurs pendant le Covid... On n'a pas forcément la même définition au CROUS de la vulnérabilité que pourrait l'avoir, par exemple, un président d'université. (ent. SUMPPS)*

Pour autant, tous s'accordent sur le fait que la vulnérabilité procède d'une rupture et d'un manque. Rupture d'avec la famille, le pays, les amis, les proches. Manque de repères et de moyens, de travail, d'argent, de soins. Entre vulnérabilité et danger immédiat, la précarité désigne cet équilibre instable qui peut être perdu au moindre obstacle supplémentaire. Sur cette ligne de crête, certains étudiants sont plus exposés que d'autres :

*On a deux catégories : les étudiants qui sont en rupture familiale, qui ont des problèmes psychologiques et les étudiants internationaux, essentiellement extra-communautaires, en gros Maghreb et Afrique Noire, qui arrivent sans financement et qui n'arrivent pas dans le cadre d'un échange universitaire. Quand ils arrivent, ils ont de quoi payer le premier mois de la chambre et la caution et, après, ils n'ont plus d'argent. Ils ne vivent que de petits boulots, d'aides du FSDIE, d'aides d'urgence, de leur travail... (ent. CROUS)*

*Ce sont des étudiants qui sont en permanence sur le fil. Et là [avec la crise sanitaire] tout s'est écoulé quelque part. Or, pour ces étudiants-là, le pas à franchir pour devenir acteurs d'une communauté universitaire est encore plus grand parce qu'ils se sentent illégitimes, en transit... (ent. UCAPF)*

De fait, pendant la crise sanitaire, les étudiants internationaux ont rencontré des difficultés financières bien supérieures à leurs homologues français : 62 % déclarent avoir peiné à se loger et plus de la moitié (52 %) ne mangeaient pas à leur faim de manière répétée (contre 17 % des étudiants français). On songe ici aux étudiants expatriés, parfois en exil, comme aussi à celles et ceux qui ont quitté le foyer familial

ou en ont été interdits. Logement et nourriture sont, de fait, des besoins essentiels dont le CROUS est un opérateur central mais ne peut couvrir à lui seul. Or, comme le rappelle l'une de nos interlocutrices, l'université n'est pas un bailleur social. Elle n'a compétence ni sur la restauration, ni sur l'hébergement.

Vice-présidentes ou directrices de services, les femmes sont ici très majoritairement engagées dans l'action sanitaire et sociale de l'université. Est-ce l'expression d'une sensibilité plus affirmée à cette cause ? Elles font valoir leur volonté d'agir, politiquement et sur le terrain, sans céder ni au misérabilisme, ni aux éléments de langage. Elles parlent de la faim et des logements insalubres, de carences alimentaires et de marchands de sommeil, mais alertent surtout sur le péril d'un « isolement ». La formule n'est pas une litote ; elle dit la perte d'un lien social. Combien sont-ils ces « invisibles », celles et ceux qui, pas même boursiers, disparaissent des radars, faute d'adresse (physique ou numérique) connue, de connexion ou de téléphone... ? Ceux-là ne répondent pas aux questionnaires d'enquête. L'isolement, comme processus pernicieux de désocialisation, de rupture sociale :

*La réalité de la vie dans ces résidences, c'est qu'il y a plus de vie et d'entraide entre les étudiants. (ent. CROUS)*

*La question de l'isolement il faut qu'on la travaille mieux. Effectivement les étudiants qui se retrouvent au passage du lycée à l'université vont avoir le sentiment d'être un peu lâchés, de sortir d'un cadre [...] avec des difficultés à prendre leurs marques, voilà. (ent. VCVE)*

*Pour moi, sont en première ligne tous ceux qui sont en rupture familiale. Évidemment il y a les étudiants internationaux qui sont loin de chez eux, mais on aurait tort de considérer qu'ils seraient les seuls à être en rupture familiale. Il y a énormément de jeunes qui ne voient plus leurs parents, simplement parce que les milieux familiaux sont conflictuels, parce qu'on ne mesure pas bien non plus l'ampleur des LGBT-phobies et du fait qu'il y a quand même énormément d'étudiants qui sont mis dehors parce qu'ils ont été surpris avec quelqu'un du même sexe qu'eux... En fait il y a plein de situations... Il y a des crises d'adolescence compliquées, il y a des foyers familiaux qui sont nocifs et donc il y a plein de situations de rupture familiale. Ce sont ces étudiants-là qui sont les plus en vulnérabilité parce qu'eux, s'ils ont un pépin, ils peuvent se retourner vers personne. Et ça touche pas que les étudiants étrangers, ça touche tous les étudiants en rupture. (ent. VCVE)*

Pourtant, l'université n'est-elle pas précisément le lieu de l'émancipation ? Sans doute, mais « l'émancipation ne dit pas l'isolement [...] s'émanciper signifie s'autonomiser, l'isolement c'est être coupé des gens d'un même environnement que le sien » (ent. VCVE). L'autonomie a un coût. Et d'insister sur la nécessité d'une éducation à la maîtrise d'un budget, aussi modeste soit-il. Mais le compte n'y est pas. La bourse ne peut suffire, surtout pour celles et ceux qui aspirent à intégrer des cursus difficilement compatibles avec un emploi régulier :

*Si les étudiants meurent de faim dès qu'on leur enlève les quelques heures d'Uber ou de baby-sitting qu'ils ont par semaine, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Et il ne faut pas s'étonner que leur poursuite d'études soit chaotique [...]. On ne peut pas vivre sur le fil comme ça. La bourse à l'échelon maximum, l'échelon 7, concerne 6 % d'étudiants sur 28 % de boursiers en France, donc ça fait pas beaucoup d'étudiants... Et c'est déjà 500€ en dessous du seuil de pauvreté. Un étudiant qui n'est pas aidé par sa famille, ça ne lui permet pas de vivre sans travailler. Donc ça ne lui permet pas d'être étudiant en médecine, parce qu'on ne travaille pas [à côté] quand on est en PACES<sup>7</sup>. C'est très compliqué et très difficilement compatible aussi les emplois du temps très lourds des IUT ou des formations qui ne sont pas chez nous comme des classes prépas. (ent. VCVE)*

Ici s'exprime aussi une inégalité d'accès à la formation ; non pas tant à l'université, mais aux filières dites « en tension » qui ne le sont pas seulement au titre de leurs capacités d'accueil limitées, mais aussi – et peut-être surtout – par l'assiduité qu'elles obligent. Sur ce point, les enquêtes produites à Lille révèlent des disparités importantes entre la précarité constatée en SHS ou en Sciences et Technologies comparativement aux cursus de Santé ou de Droit. Pour autant, dans l'enquête comparative réalisée par l'ODiF entre 2019 et 2022, « tous les domaines disciplinaires sont concernés par l'augmentation de la proportion d'étudiants vulnérables, entre les années universitaires 2018-2019 et 2021-2022, et c'est en « Droit, Économie, Gestion » que le phénomène a été le plus important (+14 points), ce secteur disciplinaire atteignant ainsi quasiment le niveau de ALL et SHS (48 % d'étudiants vulnérables) » (ODiF, 2024).

#### **4. La vulnérabilité alimentaire vue par les instances universitaires**

Depuis longtemps en France, individuellement ou à travers leurs représentants syndicaux, les étudiants expriment leur mal-être, la précarité de leur statut, les difficultés économiques qui marquent leur vie tout comme aussi leur incertitude face à l'avenir. Avec l'augmentation des frais d'inscription, la difficulté d'accès à un logement et l'insuffisance des bourses, l'alimentation des étudiants constitue un sujet majeur d'inquiétude pour les étudiants dont se font l'écho plusieurs enquêtes journalistiques. Les politiques publiques en matière de santé et de nutrition reconnaissent la jeunesse considérée comme une catégorie de la population à protéger contre plusieurs formes de vulnérabilité : fragilité face aux pressions du marketing, instabilité du corps en transformation, prises de risque volontaires, précarité économique. Au cours des dernières décennies, les actions prévues dans le cadre des Programmes Nationaux Nutrition Santé (PNNS) et des Programmes nationaux sur l'alimentation (PNA) ont visé prioritairement les jeunes envisagés comme catégorie vulnérable de la population.

---

<sup>7</sup> Première année commune aux études de santé (PACES).

Au demeurant, et comme l'ont déjà souligné Paganelli et Clavier (2023), l'alimentation ne semble pas être l'objet d'une recherche d'informations intentionnelle, et les contenus produits par les instances universitaires à l'attention des étudiants sont très peu mobilisés. Ces facteurs, combinés à la cacophonie et à la polyphonie de dispositifs de communication inadaptés, semblent avoir paradoxalement engendré chez les étudiants un sentiment de déficit informationnel à lire, aussi, comme facteur important de vulnérabilité. Dans l'ensemble, les groupes d'étudiants que nous avons interrogés s'accordent sur le défaut d'informations alimentaires, y compris dans le registre pratique d'accès aux points de restauration : localisation, horaires d'ouverture, menus, ingrédients. La plupart affirment et déplorent ne pas savoir où chercher ces informations. Tandis que les boursiers sont seuls à recevoir des courriels électroniques du CROUS, les autres participants sont principalement adressés par l'université, et ce de façon excessive. En conséquence, la plupart des étudiants ne liraient pas ces courriels, les considérant « un peu comme des spams ». Un autre facteur influençant ce comportement serait le caractère impersonnel des messages, envoyés par un expéditeur inconnu et ayant tous les étudiants comme destinataires. Par ailleurs, leur aspect graphique est jugé peu attrayant et leur contenu long et formel. Leurs impressions sur les affiches sont assez similaires : elles seraient excessives, peu attrayantes et polyphoniques, la plupart des étudiants ne faisant pas « la différence entre des affiches associatives et des affiches émanant directement de la fac ». Nombre d'entre elles sont empilées et distribuées de manière aléatoire sur le campus, sans qu'il y ait un endroit spécifique pour les informations essentielles. Enfin, en ce qui concerne les informations en ligne, la plupart des participants ne sont pas au courant de l'existence de l'application mobile des CROUS et ne suivent ni l'université ni les CROUS sur les réseaux sociaux. Deux étudiants qui suivent les CROUS estiment que les informations partagées ne sont guère utiles. À défaut, ils se tournent vers d'autres plus expérimentés ou s'entraident, notamment en partageant des informations dans le groupe de leur promotion sur Facebook.

Pourtant, une communication existe. Elle est même pléthorique ou, à tout le moins, multiple. Mais les artefacts communicationnels que nous avons rassemblés ne sont pas toujours, relativement à l'impératif nutritionnel, en phase avec les priorités des étudiants. Ils ne se limitent pas à mettre en valeur les qualités matérielles ou symboliques et à décrire ces qualités de manière plus ou moins correspondante aux faits. Il s'agit d'artefacts communicationnels qui prêtent aux étudiants des motifs pour agir. Ils visent à capter les étudiantes et les étudiants en jouant sur leurs dispositions sociales avec une double intentionnalité : les étudiants sont interpellés, d'une part, pour saisir des offres commerciales proposées sur le campus et, d'autre part, pour assumer des comportements responsables vis-à-vis de leur propre santé et de l'environnement. Ils sont incités à réaliser des recettes à base de légumes, à suivre des ateliers avec des cuisiniers, à suivre des conseils individuels en alimentation comme ceux proposés par le centre de santé qui offre des rendez-vous et interpelle les étudiantes et les

étudiants ainsi: « Végétarien ? Pas le temps ? Perte de poids ? Budget serré ? Manque d'inspiration ? Préserver ma santé ? ».

Par contraste, et sans doute plus réactive à une crise sanitaire exacerbée par le coronavirus, la presse française nationale et régionale de 2013 à 2023 révèle une prise de conscience médiatique de la fragilité de la condition étudiante, longtemps négligée par les médias. Cette étude (De Iulio & Romanelli, 2021) montre que les journalistes des quotidiens *Le Monde* et *La Voix du Nord* ont choisi de mettre en lumière des événements illustrant les difficultés croissantes auxquelles les étudiants sont confrontés pour avoir accès à une alimentation adéquate. Rendre compte, rendre visibles et audibles les expériences de la vulnérabilité vécues par les étudiants. La presse s'intéresse non pas à la vulnérabilité commune à la condition étudiante, mais aux vulnérabilités différenciées et inégales expérimentées par certaines catégories d'étudiants durant la pandémie. Ces vulnérabilités sont principalement abordées sous l'angle socioéconomique et mettent en exergue les obstacles sociaux et financiers rencontrés par les étudiants, tandis que les préoccupations liées à la santé physique et mentale, ainsi que les compétences culinaires et les connaissances en nutrition, sont reléguées au second plan. Par ailleurs, les protestations et les revendications des étudiants suscitées ou justifiées par la vulnérabilité alimentaire tout comme les actions politiques et les mesures avancées par les instances gouvernementales restent généralement marginales dans ces reportages, tandis que les interventions des associations caritatives ou solidaires sont mises en avant, avec leurs représentants convoqués comme témoins pour témoigner de la gravité de la situation. Les gestes de soutien envers les étudiants, tels que la distribution de colis alimentaires ou de repas à prix réduits, sont salués par les journalistes comme des initiatives indispensables dans un contexte d'urgence. Dans ces reportages, le récit prédomine pour reconnaître les situations de vulnérabilité alimentaire et tenter de comprendre l'expérience des jeunes adultes en milieu universitaire, adoptant souvent un ton alarmiste plutôt qu'explicatif ou engagé. Les journalistes recourent à des formes de « récit minimal » où des individus spécifiques deviennent des « cas » illustrant les effets et manifestations de la vulnérabilité alimentaire.

Ne pas manger à sa faim de manière répétée pour des raisons financières est un marqueur indiscutable de précarité alimentaire. La vulnérabilité est ici un euphémisme pour dire une carence dont les conséquences sont graves. Or 21 % des répondants à l'enquête réalisée par l'ODiF en 2022 se déclaraient concernés par ce problème (+ 8 points par rapport à 2019).

La précarité alimentaire a aussi ses indicateurs (IPA) : calqué sur celui de la vulnérabilité étudiante, « il prend en compte plusieurs critères révélateurs de difficultés dans le domaine de l'alimentation, qu'il s'agisse d'éléments factuels, comme sauter des repas pour des raisons financières par exemple, ou ressentis, comme le sentiment d'avoir besoin des repas du CROUS à 1€ alors qu'on n'en bénéficie pas » (ODiF, 2023).

Critères	%
N'ont pas bénéficié d'une aide alimentaire sous forme de tickets ou chèques alimentaires mais en auraient eu besoin	39 %
Ont bénéficié des repas du CROUS à 1€	35 %
N'ont pas bénéficié des repas du CROUS à 1 € mais en auraient eu besoin	28 %
Ont été contraints de ne pas manger à leur faim de manière répétée pour des raisons financières	20 %
Sautent des repas de manière répétée pour des raisons financières	18 %
Ont eu souvent ou parfois recours aux dispositifs d'aide alimentaire proposés par l'Université de Lille et ses partenaires	13 %
Ont bénéficié d'une aide alimentaire (tickets ou chèques alimentaires)	7 %
Ont eu souvent ou parfois recours à des dispositifs d'aide alimentaire en dehors de l'Université et ses partenaires	6 %
Ont eu recours par nécessité à des solutions alternatives ou à des invendus pour se procurer des denrées alimentaires	6 %

**Tableau n°2.** Les critères de précarité alimentaire et leur fréquence dans la population des étudiants de l'Université de Lille<sup>8</sup>

Ces résultats d'enquête, recueillis à Lille, sont significatifs à la fois de carences alimentaires pour près d'un étudiant sur cinq, et justifient les dispositions prises par les pouvoirs publics, par l'université et par le CROUS. Le fait de « sauter des repas » par manque d'argent aura, assurément, motivé des mesures d'urgence, telles que le lancement et le maintien du repas à 1€<sup>9</sup> et le déploiement de nouveaux dispositifs d'aide alimentaire sur les campus. Encore faut-il que les bénéficiaires de ces mesures soient dûment enregistrés comme « précaires » et, ce faisant, se déclarent sous cette « étiquette ».

#### 4.1. Agir contre la vulnérabilité alimentaire des étudiants

Si « fabrique de la vulnérabilité » il y a, la politique de la vulnérabilité se dote également de quelques moyens d'action pour la prévenir ou y remédier. La loi, somme toute tardive, du 13 avril 2023 « visant à favoriser l'accès de tous les étudiants

<sup>8</sup> ODIF Université de Lille (2022). *Enquête alimentation et pratiques alimentaires des étudiants de l'Université de Lille en 2018-2019*. Études & Synthèses n°7.

<sup>9</sup> Les « Resto'U », gérés par les CROUS, accueillent tous les étudiants, qu'ils soient boursiers ou non boursiers, et quel que soit leur cursus ou établissement d'enseignement supérieur. Deux tarifications s'appliquent : un tarif social à 3,30€ et un tarif très social à 1€ pour les étudiants boursiers et non boursiers déclarés « en situation de précarité ».

à une offre de restauration à tarif modéré » a ainsi pris acte – sinon la mesure – d’une situation critique. De l’aveu, même cynique, de la commission sénatoriale réunie le 29 mars 2023 en deuxième lecture du rapport produit à l’appui de la proposition de ladite loi : « La mise en lumière de cette précarité alimentaire étudiante aura eu au moins un mérite : celui d’alerter sur les “trous dans la raquette” du système de restauration universitaire qui ne répond pas aux besoins de tous les étudiants. Si le réseau des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), qui compte 801 points de vente sur 701 sites, dispose d’une bonne implantation sur les campus et dans certains centres-villes, nombre d’étudiants en sont exclus » (Sénat, 2023).

« Les Œuvres universitaires et scolaires sont nées d’une initiative étudiante associative, l’UNAGEF, créée à Lille en 1907, et ancêtre de l’UNEF. Après la Première Guerre mondiale, l’esprit de solidarité l’amène à créer des restaurants universitaires et les premières résidences pour étudiants. Ces initiatives sont reconnues et soutenues par l’État : en 1936, le gouvernement de Front populaire décide de les subventionner et crée un Comité supérieur des œuvres sociales. Lequel deviendra en 1947 le Comité supérieur des œuvres en faveur de la jeunesse scolaire et universitaire, en même temps qu’on impulse la création de comités locaux auprès des Recteurs-Chanceliers » (Patriat, 2018).

Les restaurants universitaires (RU), avec leur tarification sociale, constituent certes les principaux opérateurs de la restauration collective sur les campus et, ce faisant, forment un rempart essentiel contre la malnutrition des élèves et étudiants. Pourtant, nous sommes loin de l’acronyme originel en ce que les « œuvres », appellation surannée et pour tout dire anachronique, sont plus sûrement devenues un « service aux publics » sur un marché des campus où la délégation conférée aux CROUS les confirme également dans une position d’oligopole, sinon de monopole, de la restauration étudiante.

Au reste, cette position n’est pas nécessairement des plus enviables si l’on considère « l’insoutenable » d’un modèle économique qui, de toute évidence, n’a plus grand-chose à voir avec les anciennes « corpos » qui animaient, jadis, la vie des campus :

*La restauration universitaire, c’est un monde beaucoup plus complexe [que le logement] parce qu’en fait c’est un business négatif. Paradoxalement, plus un restaurant universitaire fonctionne bien, plus il perd d’argent. Un bon restaurant universitaire perd énormément d’argent. Pourquoi ? Parce que le coût d’un repas, c’est à peu près 6,50€ toutes charges comprises, si vous mettez les coûts des personnels, les coûts des fluides, les coûts de structure. L’étudiant paie 3,30€, à peu près la moitié. [...] Pour faire simple, les denrées qui servent à élaborer votre repas, qui comprend trois périphériques et un plat chaud, ça doit pas dépasser 1,60€. Parce que si vous avez un coût denrées à 2,20€, vous explosez l’équilibre économique. [...] Pour plusieurs raisons on a dit : on va faire une carte plus uniforme. D’abord pour maîtriser les coûts, mais aussi pour assurer un meilleur suivi de qualité et puis aussi pour suivre toutes les mesures sanitaires. Donc il y a eu cette politique d’uniformisation, en tout cas de mise en cohérence (ent. CROUS).*

On comprend volontiers, dès lors, que les instances universitaires ne se risquent guère à « prendre la main », ni même à introduire une « concurrence » dont rien ne dit qu'elle pourrait respecter un cahier des charges nécessairement dissuasif :

*Pour la restauration je ne plaide pas du tout pour qu'on soit nous-mêmes restaurateurs de nos propres étudiants. Il y a un organisme pour ça : c'est le CROUS. Quand ils en ont les moyens, ils le font très bien. Je plaide plutôt pour qu'on fasse pression collectivement auprès de la CPU, pour que les CROUS aient les moyens de faire leur travail. Sur le logement comme sur l'alimentation, c'est eux qui ont le savoir-faire, quand ils veulent le faire ils peuvent faire très bien, sauf qu'ils sont exsangues. Celui de Lille particulièrement. Quand on est vraiment coincé, on peut faire venir des extérieurs, on l'a déjà fait, on a déjà fait venir des prestataires à Roubaix, à Pont de Bois et à la Cité Scientifique. Ils sont bio, en circuit court, tout ça, avec des tarifs qui ne sont pas exorbitants même pour les étudiants. C'est très bien, c'est un complément, mais moi je suis attachée au service public, il y a un service public d'accompagnement social, au logement et à la restauration des étudiants. Je pense que mon travail, c'est pas juste de faire que l'Université de Lille aie des foodtrucks, c'est aussi de profiter de la très modeste et très petite tribune que nous donne la vice-présidence d'une université pour montrer que les CROUS sont sous-dotés (ent. UCAPF).*

*Au début le CROUS, c'était vraiment le plateau repas. Les étudiants arrivaient sur la ligne alimentaire et ils avaient le droit à un plat plus trois périphériques, deux entrées, deux desserts, bon. Et ça le CROUS est en train de complètement se séparer de ce modèle là sans nous le dire : il y a de moins en moins de restaurants universitaires qui fonctionnent comme ça et de plus en plus de cafétérias. Les cafétérias, ça distribue que des pâtes et des sandwiches. Alors que le CROUS était un garant de l'équilibre alimentaire, aujourd'hui le CROUS n'est plus à mon sens garant de cet équilibre et, donc, ça pose d'autres questions pour l'université dans l'accompagnement de ses étudiants. Aujourd'hui, sous l'influence de multiples facteurs un modèle a disparu. C'est-à-dire qu'aujourd'hui la première source d'alimentation des étudiants, c'est les cafétérias. Des bars à pâtes, des bars à pizza (ent. VCVE).*

L'accès à l'alimentation dans sa forme la plus attendue d'une restauration collective fait donc cruellement défaut, comme en témoignent, sur des pauses dites « méridiennes », les files d'attente interminables d'un premier semestre à l'issue duquel un pourcentage significatif d'échecs aux examens aura raison, « par forfait », de la patience des étudiants.

Certes, face à un modèle économique et social lui-même vulnérable, l'université mobilise en divers espaces et instances, cherchant des alternatives partielles à un problème structurel dont les implications sociales et sanitaires sont multiples. « Face à la problématique croissante de la précarité et de l'isolement étudiants, l'Université de Lille multiplie les actions concrètes sur ses campus : dispositifs d'aide alimentaire, lutte contre les fractures numériques, ouverture de tiers-lieux dédiés aux

initiatives solidaires, recycleries, donneries... Soutenue par les partenaires extérieurs (collectivités territoriales, associations, entreprises, fondations, etc.), elle sait aussi pouvoir compter sur les associations étudiantes qui œuvrent au quotidien et en proximité des étudiant·e·s » (Université de Lille, 2024).

Si cet appel à la mobilisation et à la solidarité est assurément sincère, il manifeste pourtant les défaillances d'un système où la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) constituée depuis 2018 et la loi ORE, l'un des rares leviers d'action sanitaire et sociale sur les campus. Une taxe, donc, sans laquelle l'aménagement d'espaces alternatifs et l'installation de micro-ondes ne serait pas même envisageable. Dans cette urgence, une éducation à l'alimentation est reléguée au second plan, en dépit d'autres vulnérabilités sanitaires à prévenir :

*Je voudrais vraiment qu'on arrive à faire en sorte qu'on lie l'aide et l'équilibre alimentaire... Parce qu'en fait, les distributions alimentaires d'urgence, c'est vraiment des aides alimentaires qui sont de très faible qualité, quoi. C'est des conserves, c'est des pâtes, du riz... Et moi je voudrais vraiment qu'on arrive à une autre philosophie qui ne soit pas de l'assistance mais qui soit une espèce d'autogestion alimentaire du campus et des étudiants en difficulté sur le campus (ent. VCVE).*

*Attention aussi à cette individualisation excessive du repas, avec à la clef un vrai problème de santé... Déjà il y a la composition des sachets repas... pain, pâtes... Enfin, c'est la base quoi. Et puis [...] des plats qui sont dans des boîtes en plastique qui sont pour une partie d'entre elles réchauffées au micro-ondes [...] On peut faire des circuits courts et des produits bio, mais si on les fait chauffer au micro-ondes pour dégager une quantité hallucinante de perturbateurs endocriniens... on a un gros sujet (ent. VCVE).*

Le pire n'est pas toujours sûr... Au plan macrosociologique, l'institution (universitaire) et la politique qui la sous-tend ont construit au fil des réformes, autant qu'elles tentent d'y remédier, une vulnérabilité multiforme et désormais structurelle ; d'abord par une massification inconséquente dont l'intention, certes louable, de faire droit aux études a néanmoins conduit à une fragilisation de l'institution (de La Broise, 2012) et de ceux qui y transitent ou s'y perdent. Par suite, et dans une vaine tentative de régulation, des capacités d'accueil limitées (CAL) ou offertes (COL) créent ou reproduisent des inégalités dans l'accès à l'enseignement supérieur.

Au plan microsociologique, on relèvera le volontarisme des politiques dans la prise en compte de vulnérabilités multiples dont les handicaps constituent une catégorisation mieux reconnue et intégrée.

Les demandes, au demeurant nombreuses, de repas ou de logement à tarif préférentiel sont certes satisfaites en plus grand nombre. Souvent cumulatives, ces aides supposent toutefois que les étudiant·es fassent valoir leurs droits à une bourse, à un aménagement de leurs études ou examens, ou à une aide sociale exceptionnelle. Mais nul·le « empêché·e » ne se déclare spontanément « vulnérable ».

## Bibliographie

- Beck, U. (2001). *La société du risque*. Paris : Aubier. (Ouvrage original publié en 1986)
- Becker, H. (1985). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance* (traduit par J.-P. Briand et J.-M. Chapoulie). Paris : Métailié. (Ouvrage original publié en 1963)
- Becquet, V. (2012). Les « jeunes vulnérables » : essai de définition. *Agora débats/jeunesses*, 3(62), 51-64. <https://doi.org/10.3917/agora.062.0051>
- Bodriez-Dolino, A. (2016). Le concept de vulnérabilité. *La vie des idées*. <https://lavedesidees.fr/Le-concept-de-vulnerabilite>
- Bourdieu, P. (1984). *Homo Academicus*. Paris : Éditions de Minuit.
- Butler, J. (2010). *Ce qui fait une vie. Essai sur la violence, la guerre et le deuil* (traduit par J. Marelli). Coll. Zones. Paris : La Découverte.
- Castel, R. (2009). *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*. Paris : Le Seuil.
- De Iulio, S. et Romanelli, C. (2021). « Complicé de manger à sa faim » : la vulnérabilité alimentaire des étudiants au prisme de la presse française nationale et régionale. *Sciences de la société*, 108, 1-18. <https://doi.org/10.4000/137ia>
- Duschene, S. et Haegel, F. (2008). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien collectif*. Malakoff : Armand Colin.
- Dubet, F. (2010). La jeunesse n'est-elle qu'un mot ? Dans J. Hamel, C. Pugeault-Cicchelli, O. Galland et V. Cicchelli (dir.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était* (pp. 13-21). Coll. Le sens social. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Damus, O. (2016). *Homo vulnerabilis : repenser la condition humaine*. Nîmes : Éditions Connaissances et Savoirs.
- Ferrarese, E. (2019). Institution de la vulnérabilité, politique de la vulnérabilité. *Raisons politiques*, 76, 77-92.
- Génard, J.-L. (2014). La question de la responsabilité sous l'horizon du référentiel humanitaire. Dans A. Brodiez-Dolino, I. Von Bueltzingsloewen, B. Eyraud, C. Laval et B. Ravon (dir.), *Vulnérabilités sanitaires et sociales. De l'histoire à la sociologie* (pp. 41-57). Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- La Broise, P. de, (2012). Signes d'un management public en voie d'accomplissement : une approche socio-sémiotique de l'université française en mutation. *Communication & Organisation*, 39, 137-149.

- Observatoire de la Direction des Formations (ODiF). (2020). *La mesure de la vulnérabilité étudiante, étudiants de l'Université de Lille en 2018-2019* (Études & Enquêtes n°29). Université de Lille.
- Observatoire de la Direction des Formations (ODiF). (2024). *Enquête alimentation et pratiques alimentaires des étudiants de l'Université de Lille 2021-2022* (Études et synthèses). Université de Lille.
- Paganelli, C. et Clavier, V. (2023). Précarité alimentaire et pratiques informationnelles des étudiant·e·s. *Communiquer*, (37), 1-22. <https://doi.org/10.4000/communiquer.11004>
- Patriat, C. (2018). CROUS : le tragique « désœuvrement » des universités. *The Conversation*. <https://theconversation.com/crous-le-tragique-desoeuvrement-des-universites-92475>
- Paugam, S. (2009). *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Pettit, P. (2004). *Républicanisme. Une théorie de la liberté et du gouvernement* (traduit par P. Savidan et J.-F. Spitz). Paris : Gallimard.
- Roy, S. (2008). De l'exclusion à la vulnérabilité. Dans V. Châtel et S. Toy (dir.), *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social* (pp.13-34). Sainte-Foy (Canada) : Presses de l'Université du Québec.
- Sénat (2023). *Restauration à tarif modéré pour tous les étudiants*. Loi n°2023-265. <https://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl20-422.html>
- Soulet, M.-H. (2005). Reconsidérer la vulnérabilité. *Empan*, 60(4), 24-29. <https://doi.org/10.3917/empa.060.0024>
- Thomas, H. (2010). *Les vulnérables. La démocratie contre les pauvres*. Coll. Terra. Paris : Éditions du Croquant.